



Les **objectifs** de ce parcours sont **l'optimisation médicamenteuse dans la perspective de réduire le risque iatrogène chez les personnes âgées polymédiquées** et une meilleure **coordination des soins entre la ville et l'hôpital** grâce à un partage d'informations et la mise en place d'une réunion de concertation pluriprofessionnelle (RCP) entre les différents acteurs de soins.

Présentation de l'expérimentation IATROPREV

Madame, Monsieur,

IATROPREV est une expérimentation nationale « Article 51 » (faisant suite à la loi de financement de la sécurité sociale de 2018 permettant d'expérimenter de nouvelles organisations dans le domaine de la santé) **co-portée par les CHU de Lille et d'Amiens**. Elle vise à optimiser les prescriptions médicamenteuses des personnes âgées polymédiquées et à réduire le risque iatrogène.

La nouvelle phase du projet est déployée dans **quatre régions pilotes** : Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire et Occitanie. Elle repose sur une organisation renforçant la coordination entre professionnels de ville et hôpital.

Le dispositif repose sur :

- une **réunion de concertation pluriprofessionnelle (RCP) entre les professionnels hospitaliers (gériatre et pharmacien) et de ville (médecin traitant et pharmacien d'officine)**
- un **plan pharmaceutique personnalisé (PPP)**, validé pendant la RCP et partagé avec le médecin traitant et les autres intervenants du parcours de soins.

Le financement dérogatoire proposé concerne des activités non remboursées par l'Assurance Maladie, détaillées dans le tableau ci-après. Nous restons disponibles pour échanger ou présenter concrètement le fonctionnement de ce dispositif.

	Proposition de cotation dérogatoire	Acteurs impliqués
Forfait hospitalier	125 euros	Dispositif d'appui hospitalier : gériatre + pharmacien clinicien
Forfait RCP ville	30 euros	Médecin traitant
	30 euros	Pharmacien d'officine
Forfait Coordination	80 euros	Gestionnaire de parcours
Total	265 euros/ patients	

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez nous contacter :

Centres participants : CHU d'Angers, CH Haut Anjou, CESAME

Contact : iatroprev@chu-angers.fr

Le parcours se déroule en plusieurs étapes



- **Repérage des patients à risque** lors de l'hospitalisation, sur la base de différents critères : hospitalisation liée à un événement iatrogène, traitement à marge thérapeutique étroite, modifications thérapeutiques nombreuses et/ou importantes, etc.
- **Inclusion** dans le dispositif après accord du médecin traitant et du pharmacien d'officine et après information au patient et/ou à l'aidant
- **Réévaluation thérapeutique**, basée sur les référentiels scientifiques et réalisée au cours de l'hospitalisation, en tenant compte des problématiques aiguës du patient et de son historique médical disponible.
- **Concertation pluri professionnelle** entre les **professionnels de ville** (médecin traitant, pharmacien d'officine) et l'**équipe hospitalière** (gériatre, pharmacien), réalisée par téléphone ou visioconférence selon les disponibilités afin de discuter de la prise en charge et des recommandations d'optimisation médicamenteuse proposées par l'équipe hospitalière.
- **Élaboration du Plan Pharmaceutique Personnalisé (PPP)** reprenant les différents éléments retenus au cours de la RCP
- **Suivi du patient** à 90 jours selon le PPP élaboré ensemble
- **Clôture et facturation**

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez nous contacter :

Centres participants : CHU d'Angers, CH Haut Anjou, CESAME

Contact : iatroprev@chu-angers.fr